



— GROUPE —
NOBLE AGE
Votre confiance nous engage

Résidences médicalisées et établissements de santé

Communiqué de presse

Nantes, le 04 février 2013

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société Le Noble Age a décidé d'effectuer un apport complémentaire de 30 000 (Trente mille) Euros, portant de 200 000 à 230 000 Euros, les moyens affectés au contrat de liquidité Le Noble Age signé le 3 juillet 2006 avec Oddo Corporate Finance.